



Revue municipale - Décembre 2001

Éditorial

La Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis est née.

Les Conseils Municipaux des Communes qui la composent ont délibéré et l'acte fondateur a été approuvé par Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale comprend 14 communes :

Antibes, Le Bar sur Loup, Biot, Châteauneuf, La Colle sur Loup, Gourdon, Opio, Roquefort les Pins, Le Rouret, Saint-Paul, Tourettes sur Loup, Valbonne, Vallauris, Villeneuve-Loubet.

Cette Communauté d'agglomération orientée Nord-Sud, centrée sur le pôle sophilopolitain, est riche de la diversité et de la complémentarité des communes ainsi réunies. Et ainsi dotées de ces atouts, cette Communauté présentera-t-elle une dimension suffisante ? Augurons que oui, à tout le moins pour ce début du 21ème siècle, et donnons-nous du répit avant une nouvelle forte croissance, et aussi des défis pour créer le futur de notre Communauté.

D'abord donnons-nous un répit, du temps, pour réussir notre changement, notre révolution.

Du temps pour travailler en équipe, pour mieux se connaître. Du temps pour élaborer les projets communautaires. Du temps pour exister.

Cette forme moderne de groupement de communes doit aussi résolument nous protéger contre toute tentative de centralisation étatique. Trop souvent coutumière de concentration dans le passé, les Communes ont à veiller sur leurs prérogatives démocratiques.

Les administrés sont attachés à la proximité avec leurs élus communaux; pour s'en convaincre il suffit d'observer la forte mobilisation électorale lors des Municipales !

Les élus quant à eux, ont à coeur de réaliser un développement harmonieux de leur Communes et d'en garantir la gestion équilibrée dans l'intérêt général.

Le risque, il y en a un, serait, sous couvert de démocratie, d'élire au suffrage universel des représentants au conseil d'Agglomération !

Les Communes importantes se verraient attribuer des sièges... les plus petites ne seraient plus représentées. Ce mode de scrutin signerait la disparition rapide d' un grand nombre de communes.

Ne sommes-nous pas une génération qui doit créer mais aussi maintenir ?

Nous sommes comptables, nous élus, du changement, et surtout parce que ce n' est pas chose facile. Relevons les défis et partageons notre avenir : l' aménagement de l' Espace, la protection de notre environnement, un développement économique maîtrisé, une politique de l' habitat équilibrée sont autant d' enjeux majeurs auxquels les élus d' aujourd' hui sont confrontés; nous ~~ons~~ avons pour mission d' écrire la mise en oeuvre des solutions du succès.

Protégeons et faisons vivre les Communes de demain sans obsolescence et ouvrons-nous en même temps à lamodernité pour les générations futures.

Les quatorzes Communes ont à poursuivre ensemble leur développement économique moderne en respectant leur environnement.

Ensemble, avançons résolus et sereins. Créons notre destin.

Jean-Pierre MAURIN
Maire de Châteauneuf